

L'AMI DU LITTORAL

n° 15 JUIN 1991

BULLETIN D'INFORMATION

de l'Association

LES AMIS DU LITTORAL ARESIEN

Siège Social: 1 rue du Général de Gaulle.

33740 ARES

Tél.: 56.60.11.86

CCP.: 1325-89 M

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901.
Déclarée à la Préfecture de la Gironde : n° 10.185.
Publication au J.O. du 31.10.1973.

Association agréée par arrêté préfectoral du 24.02.78, au titre de l'art. L.121.8 du Code de l'Urbanisme (compétence géographique ARES), de l'art. L.161.1 du Code de l'Urbanisme et de l'art.40 de la Loi du 10.07.76 sur la Protection de la Nature pour ANDERNOS, ARES, LEGE.

" Homme libre,
toujours tu chériras la Mer."

EDITORIAL

Le SITE NATUREL du BASSIN D'ARCACHON et de son Bassin versant, constitue notre environnement naturel, essentiel de notre cadre de vie.

Les Habitants de notre région le savent bien, et nombreux, même, parmi nous, sont ceux qui ont choisi d'y vivre, pour la qualité, justement, du cadre de vie qu'elle offre.

Nombreux sont aussi les Amis qui viennent fidèlement y passer la saison estivale, pour la même raison.

par Michel LEGAL

Ce site naturel et, singulièrement, le "BASSIN", lui-même, a déjà, dans le lointain passé, permis l'implantation de l'Homme, dans une région, qui, très rapidement en s'éloignant des rivages du Bassin, devenait insalubre et hostile; il a modelé les conditions et façons de vivre: il reste la base de notre culture régionale et participe à notre propre identité culturelle.

Le cadre de vie reste, dans notre cas, car c'est une loi générale, une donnée déterminante lorsqu'il s'agit de conditions d'activité et de chances de développement: on sait quelle valeur il convient d'accorder à notre Bassin, à titre de facteur attractif, lorsqu'il s'agit de chances de développement, de notre grande région même, l'Aquitaine.

Ce site naturel reste, en même temps, au-delà de la perception sensible que l'on ne manque pas d'en avoir, un écosystème exemplaire des lagunes estuariennes, écosystème donc particulièrement complexe et fragile.

Parce qu'il est complexe, il apparaît intéressant, voire nécessaire, de l'observer avec précision et soin, de le connaître mieux que par le simple choc émotif d'origine esthétique, ne serait-ce que pour mieux l'apprécier.

Parce qu'il est fragile, il est indispensable, de la même façon, de connaître le mieux possible la nature, la composition et les modes d'évolution des différents phénomènes qui en font un système vivant, si l'on veut aussi bien porter des jugements sur des actions ou des décisions de tous ordres le concernant, que participer de façon positive, au besoin, à sa protection et sa défense contre d'éventuelles atteintes à son intégrité ou sa qualité.

Une connaissance objective la plus large possible, et partagée par le plus grand nombre possible, constitue ainsi, le fondement même, de l'action que nous menons, avec obstination et fermeté, en faveur de la conservation de l'écosystème formé par le BASSIN D'ARCACHON et son Bassin versant, sa qualité et sa disponibilité aux Hommes de notre région et d'ailleurs, aujourd'hui et demain.

M.L.

CULTURE LOCALE

PARLER PATOIS

Dans le cadre de ses activités culturelles, l'Association se propose de mettre à la disposition des Adhérents, les moyens pratiques d'apprendre à "PARLER PATOIS".

Un Groupe fonctionne déjà: il se réunit les premiers et troisièmes Lundis de chaque mois: il se mettra en vacances (scolaires!) en Juillet et Août.

Grâce à l'expérience acquise par ces pionniers, d'autres groupes seront créés dès le mois de Septembre.

Les Adhérents Intéressés peuvent se faire connaître au Siège Social, d'ici au mois de Septembre, de façon à faciliter la formation des groupes et la disponibilité des locaux nécessaires.

Bernard MOULIN

NOUVEAU SIEGE SOCIAL

Votre Conseil d'Administration a accepté l'offre de Michel LEGAL, de transférer le Siège Social de notre Association dans ses locaux professionnels:

1 rue du Général de Gaulle

33740 ARES

Tél.: 56.60.11.86

Veillez adresser désormais tout votre courrier (...et vos cotisations) à cette adresse.

CHRONIQUE DU PASSE

Jean BALDE et ARES : une histoire d'amour ...

"... Ce temps me semble même le meilleur que j'aie connu ... si je pouvais revivre une période de ma vie je voudrais que ce fût celle-là ..."

Cette confidence figure dans le dernier ouvrage de Jean BALDE : *La maison au bord du fleuve* (Ed Delmas 1937) livre de souvenirs paru quelques mois avant sa mort, alors que la maladie était installée. Ni affectation, ni complaisance donc.

par Paul BELNOUE

L'objet de cette nostalgie ? *"... c'est seulement les dernières années d'avant guerre (1) à Arès que j'ai peu à peu pénétré la véritable vie de ce pays de parqueurs et de résiniers..."* Suit une mélancolique évocation du "château" d'où la vue découvre *"... du grand salon ensoleillé... un immense tapis vert, bordé d'un côté par la garenne, ... jusqu'à la nappe azurée ou grise du Bassin rejoignant le ciel"*. (Ibid)

C'est Madame Wallerstein qui fait découvrir à Jean Balde la campagne d'Arès. *"Avec elle, dans une voiture découverte aux larges roues, j'ai parcouru les chemins de sable de ce pays. Elle me l'a fait connaître et aimer"*. (Ibid)

La châtelaine d'Arès n'est cependant pas la seule initiatrice de la découverte de nos rivages *"la véritable poésie du Bassin il m'a fallu du temps pour la pénétrer : c'est celle des travailleurs de la mer, parqueurs, pêcheurs... Je les connais bien... Au temps où j'écrivais Le Goëland, j'ai pataugé avec eux sur les parcs et partagé en toutes saisons leurs veillées nocturnes, leurs travaux, l'attente de la marée. J'ai levé avec eux les filets, chaussé les patins de bois. Blottie sous la voile repliée en forme de tente sur l'épave dorsale du mât, j'ai guetté le lever du jour.... Si je pouvais revivre une période de ma vie, je voudrais que ce fût celle-là"*. (Ibid)

Ainsi Jean Balde a fréquenté et aimé Arès avant la Grande Guerre - qui lui ravira son unique amour - puis dans les années 1920/1930. En un temps où la machine ne soulageait pas la peine des parqueurs et où *"... la fourmilière affairée des pinasses cambrées comme un arc..."* était mue par les seules forces du vent ou des bras. *"Pour les parqueurs d'Arès, d'Andernos, certaines de ces concessions sous-marines sont si éloignées qu'il faut ramer des heures pour y arriver"*. (Ibid)

Qui est donc Jean Balde, dont le cœur avait été touché tant par la beauté de nos paysages, que par la rudesse et la noblesse de ses travailleurs ? Et qui avait su les traduire avec sensibilité, sans mièvrerie.

Jeanne Alleman - Jean Balde étant son pseudonyme - est née en 1885, la même année que François Mauriac... dont elle sera l'invitée à Malagar en 1934, dans une famille de viticulteurs et de négociants bordelais. Ses études à l'institution Ruello, cours Tournon, couronnées par le baccalauréat, Jeanne Alleman s'inscrit à la faculté de lettres. Cependant la famille Alleman avait quitté l'appartement qu'elle occupait place de la Bourse dans une maison du 18ème. *"Ah ! La vigne en avait elle ruiné des gens dans ce pays que le phylloxera avait ravagé, puis tant d'autres maux, la mévente, les maladies sournoises qui dévorent la grappe en quelques matins"*. (La vigne et la maison - Plon 1922). Les Alleman s'étaient repliés sur leur domaine de Casin à La Tresne. Jeanne décida alors de travailler pour apporter sa contribution au budget familial : elle devint professeur au collège Ruello dont elle avait été l'élève.

A la faculté Jeanne avait été la disciple de Fortunat STROWSKI, le déchiffreur des notes de l'exemplaire municipal des Essais. Il encouragea la vocation littéraire de Jeanne en louant, dans une conférence littéraire son premier ouvrage, un recueil de poèmes, intitulé *"Ames d'Artistes"* (Sansot - Paris 1908), le livre reçut un prix de l'Académie Française.

Suivent alors un roman : *Les Ebauches* (Plon - Nourrit 1911), prix du Jeune Roman décerné par les Annales, un recueil de poèmes nourris du drame de la Grande Guerre : *Mausolées* (Plon - Nourrit 1916).

En 1922 Jeanne Alleman, qui avait adopté comme pseudonyme l'anagramme du patronyme de son oncle maternel Jean François Bladé, célèbre folkloriste gascon, obtient le prix Fémina Northcliffe pour son roman : *La vigne et la maison* (Plon - Nourrit 1922).

Oeuvre en partie autobiographique permettant de découvrir des aspects du Bordeaux du début du siècle *"Huit jours avant... Il n'y avait encore dans le port que deux goëlettes. Maintenant, elles étaient une quinzaine, rangées deux par deux et formant une file comme un grand convoi amaré au milieu du fleuve... Leurs gréements dessinaient d'aériennes figures de géométrie... Toute une architecture élégante et sèche dressée pour le vent et pour les oiseaux"*. (Ibid)

Jean Balde peut alors vivre de sa plume. Elle quitte l'enseignement et s'établit à Paris mais, chaque été, revient fidèlement à La Tresne.

Allait suivre toute une série de romans : *La Survivante* (Plon - Nourrit 1923), *Le Goëland* (Ibid 1926), *Reine d'Arbieux* (Ibid 1928) grand prix du roman de l'Académie Française, *l'Arène Brûlante* (Ibid 1929), *La Touffe de Gui* (Ibid 1933), *La Maison Marbuzet* (Ibid 1934), *La Maison au Bord du Fleuve* (Delmas 1937), sans parler des biographies et des nouvelles.

De ces ouvrages à la veine régionale, il en est un qui nous touche plus que tout autre: son intrigue se situe à ARES et ses environs, et certains de nos aïeux ont, vraisemblablement, inspiré Jean Balde Son titre évoque l'immensité de nos horizons: *"Le Goëland"*.

Grande travailleuse Jean Balde tomba malade à l'automne de 1937. Simple fatigue ? Pour reprendre des forces elle vint... à Arès d'où elle écrit... *"J'espère... que le climat d'ici va me faire du bien. Je retrouve avec joie l'odeur des pins et le voisinage de la mer"*. (2)

Mais rien n'y fit. Un cancer la rongea.

Sa dernière joie, elle la connut dans sa chambre de malade à Bordeaux. Le 1er Mars 1938 elle reçut la croix de la Légion d'Honneur, consécration de son succès.

Son parrain ? Un écrivain de notre terroir ne pouvait en rêver de plus illustre : François Mauriac.

Quelques jours plus tard elle rendait le dernier soupir....*"La pensée lui vint de ces grands oiseaux, les goélands, qu'on voit se reposer un moment sur les vagues, puis qui s'élèvent, à larges coups d'ailes, toujours plus loin, vers les espaces immaculés".* (Le Goéland)

Arès a rendu hommage à l'écrivain qui a connu les meilleurs moments de son existence sur nos rivages :
- la rue Jean Balde relie la place Weiss à l'Avenue Le Goéland qui commence au charmant bouquet de chênes liège de la place du 8 Mai.

P.B.

(1) de 1914...

(2) Louis Georges PLANES a rendu un hommage émouvant à Jean BALDE, dans la séance du 13 Février 1962 de l'Académie Nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux. Cette conférence a été éditée sous forme de plaquette intitulée "Mon Amie Jean Balde" par Raymond Picquot Editeur à Bordeaux en 1963.

ENVIRONNEMENT NATUREL

S D A U

L'Association, grâce à sa représentation permanente par Ch. de CHORIVIT, a suivi assidûment les réunions officielles ou spontanées et informelles, et participé positivement à tous les travaux organisés dans le cadre de la révision du SDAU, au sein de la Commission B (contraintes et aptitudes du Milieu).

La Commission B a tenu sa dernière réunion de travail, le 19 Mars 1991, à ARCACHON (locaux du SIBA). Il s'agissait de formaliser définitivement, les recommandations de la Commission et donc de faire la synthèse des travaux exécutés.

En ouverture, la DDE nous présentait un résumé du dossier général, dans son état d'avancement, dont on retiendra, ici, les points essentiels suivants:

Sur la zone du BASSIN D'ARCACHON, l'évolution urbaine se caractérise par le passage de 5.000 habitations construites en 1977, à 9.000 en 1989, soit une augmentation de 68%: cette augmentation étant de 26% pour ARCACHON et 130 à 140 % dans le cas de GUJAN, LANTON ou AUDENGE.

En matière d'EQUIPEMENTS, un point d'Inquiétude s'impose en matière d'équipements hospitaliers et de santé, du fait de la croissance considérable du nombre de Personnes âgées.

En ce qui concerne plus particulièrement les ROUTES, l'attention est focalisée sur la ROCADE EST DU BASSIN, le Doublement de l'A 66, la route LA TESTE-DUNE DU PYLA, la route LEGE-CLAOUEY (par le TRUC-VERT) et la déviation de la RD 3, au Bourg de LEGE.

Du niveau d'activité économique mesuré par la DDE, on retiendra, ici, les quelques précisions suivantes:

OSTREICULTURE:

production: 15.000 T/An
Stock: 40.000 Tonnes

600 Entreprises
1.200 Emplois

PECHE:

interne: 800/1.000 T/An
mer: 1.900 T/An

169 Marins

AGRICULTURE:

forêt: 60.000 Hectares
agriculture (maïs et horticulture): 3.500 ha

BOIS et PAPIER:

700 Emplois
12% du Marché européen.

TOURISME:

10 Millions de Nuitées/An
capacité d'accueil: 180.000 lits
(dont 50% en résidence secondaire
2 à 3% en hôtel et 17% en camping)

Les chances de développement reposent essentiellement sur:

le SOUS-SOL: Sable (MIOS)
Géothermie
Pétrole

le SECTEUR TERTIAIRE:

Alimentaire
Touristique
Matériaux
Recherche

Entre les deux hypothèses d'étude:

avec emplois sur place: 110.000 habitants
sans emploi sur place: 95.000 habitants
en 2010,

les objectifs de développement retenus, pour l'instant sont, en résumé:

base: nouvelle dynamique
et 100.000 habitants en 2010.

stratégie: développement à partir de:

Aquaculture, agroalimentaire
Matériaux composites
Recherche (domaines techniques de la Mer
Tourisme: banalisation des lits, golfs, ports

Citation révélatrice:

"...processus de travail, en termes de développement, consistant à donner une image plus moderniste que celle donnée par le "tout tourisme" en favorisant des domaines tels que les Matériaux composites et la Recherche."

En matière de PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT, on s'en tient au respect de la loi sur le littoral (L.146/1) en attachant une importance particulière aux coupures vertes entre agglomérations (ex.: St BRICE, entre ANDERNOS et ARES), les zones vertes inconstructibles (1 ND), les zones utilisables pour loisirs et sports et les zones à vocation agricole.

En règle générale, les points remarquables, à ce sujet, de cette présentation concernent une organisation plus cohérente de "ceux qui travaillent", la conservation du "patrimoine naturel écologique" (?), la mise en valeur des espaces naturels "pour exploitation"(1), la croissance urbaine (de 50% en 2010) "en laissant l'initiative aux Maires" et le respect des "paysages".

La Commission a alors reconnu la prise en compte, dans cette présentation provisoire (mais pourtant bien avancée avant connaissance des recommandations définitives de la Commission B) de certaines de ses premières recommandations et entamé ses délibérations.

Ces délibérations, conduites par Mr.R.FLEURY, se sont déroulées de façon exemplaire, pour le sérieux, la courtoisie des interventions, et l'efficacité des conclusions.

Les différentes recommandations ont été votées: les voix "contre" et les abstentions ont été très rares.

On retiendra, ici, les points les plus importants:

Ré-affirmation de la recommandation de réaliser cette modification du SDAU, dans le cadre du Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM), et donc, après formalisation de ce SMVM, ou en même temps.

Un refus vigoureux, de la part de l'Office National des Forêts, de la 2ème route sur la Presqu'île, par le TRUC-VERT: la partie de route existante est "forestière et touristique", c'est à dire forestière et mise à la disposition du public, sous réserve des contraintes de travail dans la forêt, et cela ne changera pas, affirme Mlle METAYER, représentant l'ONF.

Limitation des GRANDES SURFACES couvertes (ou imperméabilisées) industrielles et commerciales; replantations et attention particulière aux eaux de ruissellement

Nous reverrons cette question lors de l'exposé de Mr.CAPDEVILLE, le 29 Juillet, qui ne manquera pas de nous parler de ses "techniques alternatives".

Limiter la création de PORTS, refuser les "PORTS LOURDS" et promouvoir les "PORTS A TERRE (ainsi que les "PORTS FLOTTANTS" défendus par notre Ami Ch.de CHORIVIT)

En matière de GOLFS, exiger la conformité à la LOI DU LITTORAL mais aussi, aux REGLEMENTS DE PROTECTION SPECIFIQUES du Bassin d'Arcachon. Exiger une ETUDE d'IMPACT avant toute décision.

En ce qui concerne les EAUX (potables, industrielles, de ruissellement etc...), le point qui a le plus retenu l'attention a été, comme dans la discussion sur les Golfs, l'incidence de la pollution par les FERTILISANTS (nitrates etc...) du fait de leur percolation au travers des sols et leur arrivée dans les nappes phréatiques ou de leur entraînement par les eaux de ruissellement.

Ce problème n'est pas encore abordé avec sérénité et les arguments avancés manquent d'objectivité ou restent insuffisamment quantifiés: les progrès techniques actuels des fabrications de fertilisants et ceux dont on commence à pouvoir espérer la faisabilité, tant technique qu'économique, ne sont pas pris en compte.

Nous retiendrons, cependant, les affirmations des experts (IFREMER, IBM) selon lesquelles les apports du bassin versant en azote (phosphore etc...) n'ont pas d'incidence significative sur l'écosystème du Bassin lui-même.

Ce problème sera largement abordé au cours du cycle d'exposés "Environnement Naturel" et en particulier le 29 Juillet par Mr.CAPDEVILLE (SIBA) et le 24 Juin prochain par Mr.LAPLANA (CEMAGREF).

Parmi les questions diverses, notre Ami Ch. de CHORIVIT a pu défendre une recommandation quant au respect des Sites archéologiques et des éléments du Patrimoine Culturel.

Dernier intervenant, M.LEGAL pouvait émettre les propositions de notre Association, en forme de synthèse préalable à celle faite par le Président R.FLEURY, soit, en substance:

= quant à la MISE EN VALEUR: un excès d'équipement peut nuire à l'intérêt du site naturel, voire le supprimer. TROP D'EQUIPEMENT NUIT.

= quant à l'importance du site naturel et donc de l'écosystème qu'est la lagune formant le Bassin d'Arcachon:

-- nécessité de la CONSERVATION de l'écosystème du BASSIN D'ARCACHON, voire de la correction de ses évolutions indésirables

-- soutien à tout effort LOCAL de RECHERCHE et d'INNOVATION dans les domaines techniques concernés par l'écologie du Bassin et de son Bassin Versant.

La procédure de révision du SDAU suit son cours et nous restons attentifs à l'évolution des choses, sans oublier la priorité que nous accordons à la mise en place du SMVM: les conditions politiques nationales en ces matières permettent de penser que nous n'avons encore pas fini d'en parler.

Notre Association vient d'adhérer, dans un souci d'efficacité, au C.E.B.A., Collectif regroupant les Associations ayant pour but la Protection de la Nature et qui se donne pour vocation de regrouper les compétences et les efforts dans ces domaines.

M.L.